

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Courtois Cindy ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Maîtrise des concepts de base en statistique et calcul des probabilités, du niveau des cours: <ul style="list-style-type: none"> • Actuariat des assurances dommages (LACTU2010) • Actuariat de l'assurance-vie (LACTU2030) • Actuariat des assurances de personnes (LACTU2230)
Thèmes abordés	Lecture et interprétation des états financiers comptables et réglementaires ainsi que des reportings publics des entreprises d'assurance au regard de l'environnement économique et réglementaire, tant au niveau belge qu'europpéen. Exposés des grands mécanismes et caractéristiques de l'assurance à la lumière des comptes annuels.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p style="padding-left: 20px;">Eu égard au référentiel AA (AA du programme de master en sciences actuarielles), cette activité permet aux étudiants de maîtriser</p> <ul style="list-style-type: none"> • De manière prioritaire les AA suivants : 1.1, 1.8, 2.4, 3.2 • De manière secondaire les AA suivants : 2.5, 3.1 <p>1 À l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre et interpréter les comptes d'une compagnie d'assurance au regard de l'environnement économique et réglementaire. • comprendre le cadre institutionnel, réglementaire et économique-financier (essentiellement la gestion des risques et la protection du capital de la firme) qui mène à une certaine présentation des états financiers comptables et réglementaires.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation consiste en un examen écrit en français pour lequel l'étudiant dispose des supports du cours (slides, réglementation, etc.) en version papier et un travail dispensatoire pour la 1ère session d'examen (sur la matière y relative).
Méthodes d'enseignement	Le cours consiste en leçons théoriques illustrées de cas pratiques, auxquelles l'étudiant est tenu de participer. Des travaux à domicile, lectures et interventions des étudiants sont demandées afin de préparer les leçons théoriques.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Particularités du secteur de l'assurance et implications comptables. • Introduction aux normes de solvabilité européennes (Solvabilité 2) et leur transposition en Belgique, aspects quantitatifs et rôle de l'actuaire • Aspects actuariels des normes IFRS
Ressources en ligne	Via la plateforme Moodle
Bibliographie	Matériel et liens vers la réglementation utile disponibles en ligne, à compléter si nécessaire par : <ul style="list-style-type: none"> • Cerrada K., De Rongé Y., De Wolf M. (2016), Comptabilité et analyse des états financiers: principes, applications et exercices (2è édition), De Boeck. • F. Couilbault, S. Couilbault-Di Tommasco, V. Huberty (2017), Les grands principes de l'assurance (13ème édition), L'argus de l'assurance • E. Williot (2016), Les grands principes de la comptabilité d'assurance, L'argus de l'assurance • P. Trainar, P. Thourot (2017), Gestion de l'entreprise d'assurance (2ème édition), Dunod
Faculté ou entité en charge:	LSBA

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences actuarielles	ACTU2M	5		